



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATION

Paris, le 20/06/2024

Prévention des risques liés à l'exploitation sexuelle et à la traite des êtres humains dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques

Face au risque d'augmentation des situations de traite des êtres humains et du volume d'achats d'actes sexuels en marge des Jeux (selon l'état de la menace dressé par les offices centraux spécialisés de la police et de la gendarmerie concernés : OCRTEH et OCLTI), **2 kits de communication** sont disponibles [ici](#) pour sensibiliser et informer les publics français et internationaux sur :

- **L'interdiction de l'achat d'actes sexuels en France**, depuis la loi de 2016 sur la pénalisation du client qui achèterait des services sexuels, et la loi 2002 relative à l'autorité parentale pour les mineurs
- **Les différents types d'exploitation et de traite des êtres humains** - exploitation sexuelle, par le travail, par la contrainte à commettre des délits ou la mendicité forcée.

Pour que les Jeux restent une fête populaire et sportive, dans ce contexte, plusieurs entreprises engagées (Accor, ADP, Airbnb, Air France, JC Decaux, Gîtes de France, Volotéa ou encore Vinci airports) ont accepté de relayer cette campagne d'information et de prévention.

Ces deux kits, disponibles en français et en anglais, sont accessibles au téléchargement et libres de droits :

- ➔ **Lutte contre le système prostitutionnel - [LIEN](#)**
- ➔ **Lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains - [LIEN](#)**

Contacts :

- Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof) : catherine.lallement@miprof.gouv.fr | 06.14.04.17.16
- Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) : dgcs-sdfe-b2@social.gouv.fr